

Séance ordinaire du conseil municipal de Rivière-Héva, tenue le lundi 5 mai 2025, à compter de 19h00 à la salle des Quatre-Coins sous la présidence de monsieur Luc Richard, conseiller, à laquelle sont présents :

Messieurs les conseillers suivants :

Maurice Mercier  
Noël Beaulé  
Yvon Charette

Madame la mairesse Chantal Thibault est absente.

Madame Nathalie Savard, directrice générale et greffière trésorière et monsieur Gilbert Giasson, OMBE sont présents.

**2025-05-66**

**Nomination d'un président de séance**

Il est proposé par monsieur le conseiller Maurice Mercier et majoritairement résolu que monsieur le conseiller Luc Richard soit le président de la séance, et ce, en vertu de l'article 158 du Code municipal.

Adoptée

**2025-05-67**

**Nomination d'un maire suppléant**

Il est proposé par monsieur le conseiller Noël Beaulé et majoritairement résolu que monsieur Yvon Charette soit le maire suppléant, considérant la démission de monsieur Robert Paquin.

Monsieur Charette est autorisé à signer tous les documents pour et au nom de la municipalité.

Adoptée

**2025-05-68**

**Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par monsieur le conseiller Maurice Mercier et unanimement résolu d'accepter l'ordre du jour tel que présenté.

Adoptée

**2025-05-69**

**Adoption du procès-verbal d'avril**

Il est proposé par monsieur le conseiller Noël Beaulé et unanimement résolu d'accepter le procès-verbal d'avril tel que rédigé.

Adoptée

**2025-05-70**

**Liste des comptes payés**

Il est proposé par monsieur le conseiller Maurice Mercier et unanimement résolu d'accepter la liste des comptes payés au montant de 4 070.50\$.

Adoptée

**2025-05-71**

**Liste des paiements directs**

Il est proposé par monsieur le conseiller Noël Beaulé et unanimement résolu d'accepter la liste des comptes payés directement au compte au montant de 55 075.84\$.

Adoptée

**2025-05-72**

**Liste des comptes à payer**

Il est proposé par monsieur le conseiller Yvon Charette et unanimement d'accepter la liste des comptes à payer au montant de 325 070.97\$.

Adoptée

**2025-05-73**

**Facture de l'évaluateur**

Il est proposé par monsieur le conseiller Maurice Mercier et majoritairement résolu de payer la facture de l'évaluateur pour les rencontres avec les citoyens au montant de 5 017.51\$ taxes incluses.

Adoptée

**2025-05-74**

**Adjudication du contrat de niveling**

Il est proposé par monsieur le conseiller Yvon Charette et unanimement résolu d'accepter la soumission de Construction Lemiro à 198\$ de l'heure pour le contrat de niveling 2025.

Béton Fortin a soumissionné 240\$ de l'heure.

Adoptée

**2025-05-75**

**Adjudication du contrat d'abat-poussière**

Il est proposé par monsieur le conseiller Yvon Charette et unanimement résolu d'accepter la soumission de RM Enterprise à 0.4970\$.

Somavrac a soumissionné 0.4980\$

Adoptée

**2025-05-76**

**Abolition du programme rénorégion**

Considérant que la Société d'habitation du Québec a confirmé deux jours après la lecture du budget 2025-2025 du gouvernement du Québec l'abandon du programme RénoRégion, un programme essentiel pour aider les propriétaires-occupants les moins bien nantis de nos communautés, souvent des personnes âgées ou des familles monoparentales vivant en milieu rural, à corriger des déficiences majeures à leur modeste résidence;

Considérant que ce programme a permis de garder plusieurs milliers de personnes dans leur résidence, dans des milieux où fait aussi rage la crise du logement, où il n'y a aucun logement abordable ou encore moins d'habitations à loyer modique;

Considérant qu'il y a plus de mille familles sur les listes d'attente des MRC du Québec;

Considérant que la FQM a demandé le 27 mars dernier au Premier ministre du Québec, M.François Legault, de se préoccuper de nos citoyens les plus vulnérables en remédiant de façon urgente à la situation;

Considérant que cette demande est restée sans réponse et que les projets d'appartements modulaires de 24 à 36 unités dans quelques villes du Québec promus depuis par la ministre responsable de l'Habitation, Mme France-Elaine Duranceau, ne peuvent répondre aux besoins des régions;

Considérant que, bien que le programme RénoRégion ait coûté moins de 18 M\$ par année à l'État québécois et qu'il ne représente que 0.0001% des

dépenses globales, la ministre justifie ce choix pour des raisons de saine gestion des finances publiques;

Considérant que la subvention moyenne du programme est de 19 309\$, une fraction des coûts réels de construction des nouveaux logements promus par la ministre;

Considérant que la FQM a déposé l'an dernier à la demande de la SHQ une série de propositions afin d'augmenter l'efficacité du programme et de le rendre plus accessible pour mieux répondre aux besoins à travers le Québec;

Considérant que la SHQ devait lancer une version bonifiée du programme RénoRégion à la suite de ses consultations en 2025;

Considérant que l'abolition de ce programme porte atteinte aux personnes les plus vulnérables de nos communautés;

Il est proposé par monsieur le conseiller Maurice Mercier et unanimement résolu de demander au Premier ministre du Québec, M François Legault, et à sa ministre responsable de l'Habitation, Mme France-Élaine Duranceau, de relancer immédiatement le programme RénoRégion pour l'année financière 2025-2026 et de s'engager à assurer son financement à long terme et de rendre à terme le processus de bonification du programme pour assurer une plus grande accessibilité dans toutes les régions du Québec.

Adoptée

**2025-05-77                    Résolution d'appui pour le projet Lac &Shack pour l'obtention d'un bail commercial**

Il est proposé par monsieur le conseiller Noël Beaulé et majoritairement résolu d'appuyer le projet Lac & Shack pour l'obtention d'un bail commercial auprès du MRNF et sur une parcelle de terrain appartenant au MRNF.

Adoptée

**2025-05-78                    Résolution pour la demande d'un bail récréatif au nom de la municipalité pour l'obtention d'un terrain sur l'Avenue des Perdrix pour un futur parc et bâtiment communautaire**

Il est proposé par monsieur le conseiller Yvon Charette et majoritairement résolu de faire une demande auprès du MRNF pour l'obtention d'un bail récréatif au nom de la municipalité. La demande concerne un terrain appartenant au MRNF sur l'Avenue des Perdrix.

Ce projet est d'instaurer un parc ainsi qu'un bâtiment communautaire dans le futur.

Adoptée

**2025-05-79                    Rivière-Héva en famille activités du 1<sup>er</sup> juin (prêt de chevalets, dôme et dossards par la municipalité**

Il est proposé par monsieur le conseiller Maurice Mercier et majoritairement résolu de faire le prêt de chevalets, du dôme et de dossards par la municipalité au comité Rivière-Héva en famille pour l'activité du 1<sup>er</sup> juin.

En ce qui concerne la sécurité routière, le comité devra s'adresser directement à la Sûreté du Québec.

Adoptée

**2025-05-80            Autorisation d'une dépense de 4 000\$ pour l'achat de jeux**

Il est proposé par monsieur le conseiller Noël Beaulé et majoritairement résolu d'autoriser une dépense de 4 000\$ pour l'achat de jeux qui serviront au dôme.

Loisirs et sport participent aussi pour un montant de 4 000\$

Adoptée

**2025-05-81            Engagement de 5 animateurs pour le camp de jour**

Il est proposé par monsieur le conseiller Yvon Charette et majoritairement résolu d'engager 5 animateurs considérant plus de 50 inscriptions.

Les animateurs seront :

Anne Raphaëlle Larouche  
Maélie Lacourcière  
Maé Lee Racicot  
Danaë Lefebvre Guay  
Lucas Allain

Adoptée

**2025-05-82            Achat d'une balançoire pour le sentier de la nature 4 000\$ et 4 couvres-sièges**

Il est proposé par monsieur le conseiller Maurice Mercier et majoritairement résolu que la municipalité achète une balançoire et des couvres-sièges pour le sentier de la nature. Le comité sera refacturé et devra assumer le transport.

Adoptée

**2025-05-83            Poste de mairesse – 90 jours écoulés**

En vertu de l'article 317 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, le mandat d'un membre du conseil qui a fait défaut d'assister aux séances du conseil pendant 90 jours consécutifs prend fin à la clôture de la première séance qui suit l'expiration de cette période, à moins que le membre n'y assiste.

Il est proposé par monsieur le conseiller Noël Beaulé et majoritairement résolu que le délai soit prolongé jusqu'à la séance de juin.

Adoptée

**2025-05-84            Départ d'Alyson Veilleux**

Il est proposé par monsieur le conseiller Yvon Charette et majoritairement résolu d'accepter la démission d'Alyson Veilleux au poste de communications.

Nous lui souhaitons le meilleur pour ses projets futurs.

Adoptée

**2025-05-85            Engagement de Kathy Labonté au poste de communications**

Il est proposé par monsieur le conseiller Noël Beaulé et majoritairement résolu d'engager madame Kathy Labonté au poste des communications et autres tâches pour la municipalité.

Le salaire est tel que convenu en séance de travail.

Adoptée

**2025-05-86      Taux de la taxe foncière – liste des corrections d'offices et dossiers pour la Cour**

Il est proposé par monsieur le conseiller Yvon Charette et majoritairement résolu de diminuer le taux de la taxe foncière, au budget 2025, à 0.56\$ du 100\$ de l'évaluation foncière.

Le conseil ayant été informé par le comptable et l'avocat des procédures et en assumant l'entièvre responsabilité.

Adoptée

## DIVERS

### Compte rendu des dossiers des élus

Chacun des élus fait un compte rendu des dossiers dont ils sont responsables.

### Période de questions

Monsieur Luc Richard, président de la séance a su répondre aux questions.

**2025-05-87      Levée de la séance**

À 20h11 il est proposé par monsieur le conseiller Noël Beaulé et majoritairement résolu que la séance soit levée.

Adoptée

Nathalie Savard  
Directrice générale  
Greffière-trésorière

Luc Richard  
Président de la séance